

<p style="text-align: center;">Tournoi Echecs du Cavalier Rouge - Téléthon 2025 REGLEMENT INTERIEUR</p>

Article 1 : Présentation

Le club d'échecs de Clamart, « Le Cavalier Rouge », organise un tournoi d'échecs le 6 décembre 2025 à la Maison des associations, 13 bis rue de Bièvres 92140 CLAMART.

Ce tournoi à cadence rapide est homologué FFE avec le numéro 69789.

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés A ou B.

Article 2 : Règles du Jeu et Appariements

Les Règles appliquées sont celles de la FIDE au 1er janvier 2024.

L'article A.5 de l'annexe aux Règles du jeu Rapide s'applique dans ce tournoi.

Le tournoi se compose de 9 rondes, chacune à la cadence de 10 min + 2s par coup.

Pour le premier coup illégal achevé (une fois que le joueur ou la joueuse a appuyé sur la pendule), l'arbitre donne une minute supplémentaire à son adversaire. Pour le second coup illégal achevé, l'arbitre déclare la partie perdue. Toutefois, la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater son roi par aucune suite de coups légaux.

Les appariements se font au Système Suisse.

Départages :

- 1/ Buchholz tronqué (2 parties)
- 2/ Cumulatif
- 3/ Performance

Ils sont réalisés avec le logiciel Papi (version 3.3.8 ou plus récente).

Article 3 : Dates et Horaires

Samedi 06 décembre 2025

Vérification des licences : 9H00 à 9H45

Ronde 1 à 10h

Remise des Coupes et médailles vers 18h.

Article 4 : Inscriptions

Droits d'inscription : 0 €

Article 5 : Rappels

Les appareils électroniques (téléphones, montres connectées, ...) doivent être éteints et rangés dans un sac.

Il est interdit de blitzer dans la salle de jeu. Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle de jeu.

Article 6 :

Tous les participant(e)s s'engagent à respecter la Charte des joueurs et des joueuses de la FFE et ce présent Règlement Intérieur.

L'arbitre

Raymond Tran

L'organisateur

Michel SOCOLIUC